

Stoumont - Déclaration de Politique Générale 2019–2024

Le 14 octobre dernier, les citoyen·ne·s ont été appelé·e·s à désigner leurs représentant·e·s à l'Assemblée du Conseil communal de Stoumont pour les prochaines années 2019 à 2024.

Les Stoumontois·es ont majoritairement accordé leur confiance à la liste VivrEnsemble (plus de 60 % des suffrages).

Le mandat, confié à notre groupe, est clair et il nous revient de mettre en œuvre le projet qui a été plébiscité par nos concitoyen·ne·s, sachant que des points de convergence existent également entre les programmes des deux groupes politiques représentés au sein du Conseil Communal.

Le 03 décembre dernier a vu l'installation d'un nouveau Collège et d'un nouveau Conseil ainsi que l'adoption d'un nouveau pacte de majorité.

Nous vous présentons aujourd'hui les grands axes de notre travail pour les 6 années à venir, sous la forme d'une déclaration de politique générale.

Cette déclaration est un document d'orientation politique rédigé par le Collège Communal en début de législature et portant sur toute la durée de celle-ci. Elle dessine la stratégie politique qui sera suivie au cours des six années à venir.

La commune représente l'espace de démocratie, de citoyenneté et de participation le plus proche des citoyens.

Nous poursuivrons donc notre travail dans la voie de la participation, tout en développant une administration toujours plus efficace, offrant des services de qualité au bénéfice de chacune et chacun.

La déclaration de politique générale sera ensuite traduite en objectifs opérationnels, projets et actions au travers du Plan Stratégique Transversal (PST). Ceux-ci seront réalistes, cohérents et devront être alignés aux moyens humains et financiers disponibles.

Le Conseil Communal prendra acte de ce Plan Stratégique Transversal dans le courant du mois de septembre prochain.

Il fera l'objet d'évaluations et pourra être actualisé en cours de législature.

Si la législature couvre six années, les enjeux du monde actuel nous rappellent sans cesse qu'il importe de se construire une vision sur un plus long terme afin de sauvegarder autant que faire se peut notre avenir commun à moyen et long terme. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'inscrire notre vision commune dans le sens de la transition.

Bien des mesures incarnent déjà cette vision de société, bien d'autres, qui seront amenées à se concrétiser durant les six années à venir, transformeront ces ambitions en actes concrets :

Commune pédestre, mesures agro-environnementales, fauchage tardif, partenaire fondateur du Parc naturel des Sources, commune propre, Plan communal de Développement de la Nature, réserves naturelles, commune maya, promenades, trail,

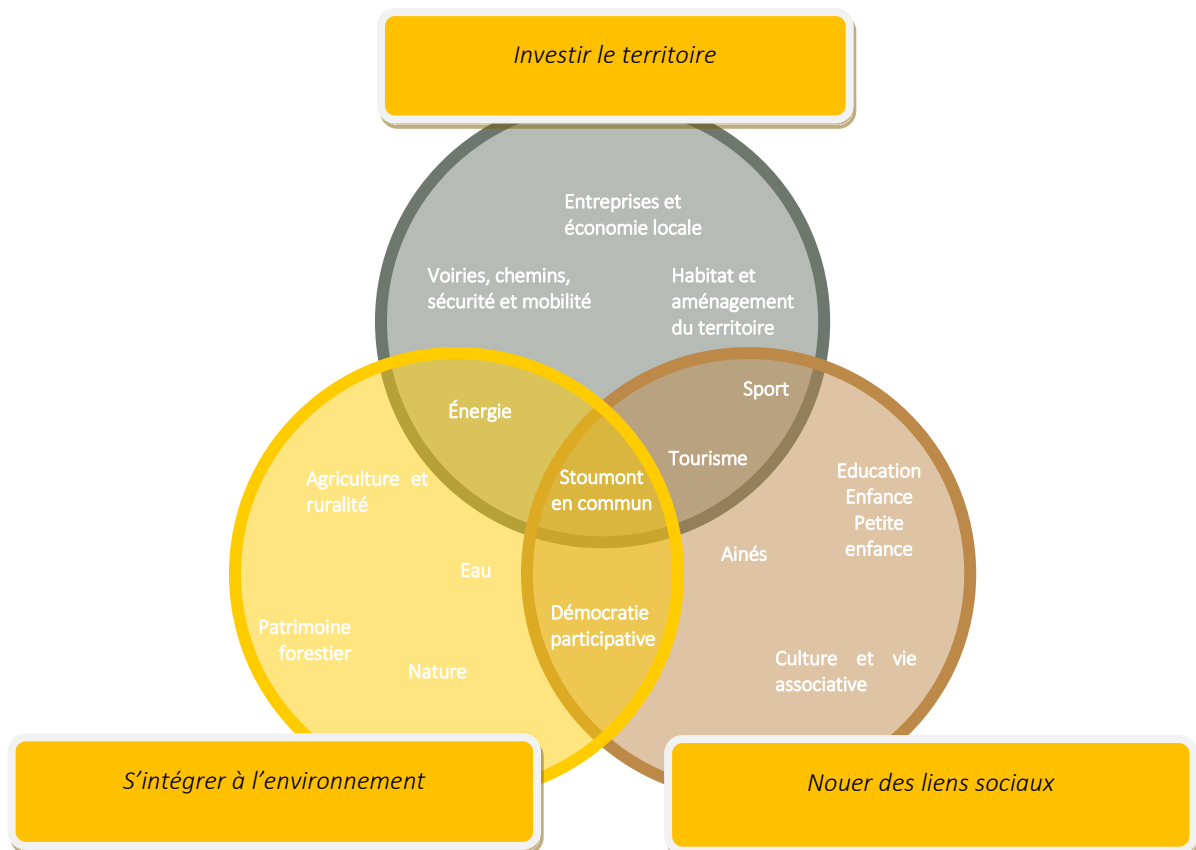
charte de Milan, gestion durable de la forêt, commune sans pesticides, convention des Maires, convention Life Ardenne Liégeoise, réduction de l'impact énergétique...

Cette vision n'est pas que technique, elle s'accompagne de modalités du « construire ensemble » parmi lesquels sont indispensables :

- une gestion durable, transparente et participative
- la participation citoyenne
- l'écoute, la disponibilité et la proximité
- la communication et l'information
- l'éthique et l'équité

Conformément à nos engagements préélectoraux, notre déclaration se décline en 15 thématiques de travail et s'articule autour des 3 axes principaux :

- Investir le territoire
- Nouer des liens sociaux
- S'intégrer à l'environnement



Investir le territoire

Voiries, chemins, sécurité et mobilité

- Veiller à la réhabilitation des voiries vicinales, en priorisant la liaison entre les hameaux ainsi que les boucles à l'intérieur des villages et hameaux
- Poursuivre les aménagements de sécurité et notamment ceux issus de la consultation relative à la sécurité routière et à la mobilité, en collaboration avec les commissions CCATM et CLDR
- Prendre en compte la mobilité douce dans les plans et permis d'urbanisation communaux et participer à la semaine de la mobilité
- Créer une commission « sentiers » dans le cadre de la préservation et de la valorisation des chemins et sentiers publics
- Initier des projets pédagogiques dans les écoles en rapport avec la mobilité alternative à la voiture (formation sécurité à vélo ...)
- Aménager des aires de parking destinées au covoiturage
- Aménager les liaisons Pont de La Venne/Grand Coo (1ère étape du Ravel de l'Amblève), La Gleize-Centre/Vallée du Roannay (chemin des Renontiges-Les Minières) et Stoumont (église)-Monthouet, pour faciliter la mobilité douce et renforcer le réseau à points nœuds
- Poursuivre les démarches en vue d'une prolongation de la « Transferusienne » jusqu'à dans la vallée de la Lienne
- Adhérer et concrétiser le balisage de la Route d'Artagnan, à destination des cavaliers

Habitat et aménagement du territoire

- Préserver le bâti existant en veillant à la cohérence et à l'intégration des nouveaux projets d'habitation et/ou de transformation, dans une perspective à long terme
- Créer un vademecum communal qui reprend les principales formalités urbanistiques
- Poursuivre l'entretien et l'aménagement de lieux de vie et de convivialité, en particulier de places/placettes de village
- Encourager la création des « noyaux d'habitat » (permettant de faciliter l'offre de services collectifs à des coûts supportables (transports, approvisionnement en eau, collecte de déchets, fourniture d'énergie ...), y compris la création d'éco habitats
- Renouveler la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

Entreprise et économie locale

- Concrétiser la création d'un îlot d'entreprises durables interdépendantes, en partenariat avec la SPI et le Groupe Spadel
- Favoriser, dans le respect des dispositions relatives aux marchés publics, l'appel aux entreprises locales et le respect de clauses sociales et environnementales

- Promouvoir les circuits courts de production et de consommation dans les écoles, maison d'accueil de la petite enfance, services de repas à domicile ... et ce, en lien direct avec les engagements de la charte de Milan signée en 2018
- Encourager la création de jardins partagés
- Créer en collaboration avec le Parc naturel des Sources une labellisation des produits locaux et organiser un marché estival des producteurs locaux

Tourisme

- Développer et valoriser un tourisme vert, diffus et intégré en synergie avec les partenaires (Office du Tourisme, Parc naturel des Sources, Maison du Tourisme, Maison des découvertes ...)
- Créer un « kit gîte » (charte pour un tourisme respectueux élaborée par une commission tourisme ad hoc, incitant à consommer local, nouvelle carte des promenades à prix partenaire ...) et désigner un « Monsieur/Madame Gîte » référent au sein des services communaux
- Promouvoir le parrainage des promenades balisées, en synergie avec les citoyens
- Développer le réseau à points-nœuds sur la rive gauche de l'Amblève
- Promouvoir l'activité des artisans/artistes Stoumontois (via le site internet et en encourageant à l'installation d'une signalétique commune)
- Prévoir un espace participatif pour la planification des événements sur le nouveau site internet communal, actuellement en construction
- Créer une base de données photographiques de notre patrimoine naturel et bâti

Nouer des liens sociaux

Logement

- Veiller à faciliter l'accès au logement pour tous en partenariat avec l'Agence immobilière sociale Ourthe-Amblève et le Foyer Malmédien
- Encourager les projets d'habitat intergénérationnel favorisant le maintien à domicile et l'autonomie de nos aînés. En retour, permettre aux parents de trouver des solutions de garderie pour les plus petits au travers des aînés qui le peuvent et le souhaitent
- Développer le service communal du logement (informer les citoyens sur les aides régionales et communales en termes de primes, informer sur les prêts hypothécaires et à tempérament régionaux ...) et ce, dans le but de permettre aux citoyens de préserver et rénover leur patrimoine bâti et de le rendre le moins énergivore possible
- Actualiser les primes communales en s'alignant sur les conditions des primes à la rénovation (salubrité du logement) et énergie (amélioration des performances énergétiques) de la Wallonie (DGO4)
- Lutter contre l'inoccupation des logements et densifier les noyaux d'habitats plutôt que de favoriser leur dispersion

Éducation, jeunesse, enfance et petite enfance

- Renouveler la Commission Communale d'Accueil (CCA)
- Créer un deuxième espace d'accueil de la petite enfance, de type intergénérationnel
- Donner la parole aux jeunes notamment au travers de la mise en place d'un conseil communal des jeunes, réel espace de participation (rassembler les jeunes pour qu'ils définissent eux-mêmes les projets qui leur tiennent à cœur et soutenir leur créativité)
- Mettre en place un service de retour des soirées, organisé en partenariat avec l'Agence Wallonne de Sécurité Routière
- Améliorer et créer des espaces de jeux et de convivialité
- Soutenir les initiatives pédagogiques innovantes sur la commune

Ainés

- Intégrer l'intercommunale Centre d'Accueil « Les Heures Claires » en vue de la construction d'une nouvelle MR-MRS de 105 lits, de 5 places d'accueil en Centre de jour et de 30 logements en Résidences-Services
- Renforcer la participation des aînés à la vie communale par l'instauration d'un conseil consultatif des aînés
- Développer une offre d'activités physiques pour les aînés
- Valoriser le savoir-faire de nos aînés au travers du bénévolat (par exemple, écoles des devoirs, projets de parrainage ...) et par l'organisation d'ateliers récurrents "outil en main", qui favorisent le passage de savoir-faire manuel des anciennes générations vers les nouvelles

Sports

- Poursuivre l'amélioration des infrastructures sportives existantes et un soutien aux clubs sportifs, dans une vision équitable et de coparticipation
- Encourager la création d'un réseau « je cours pour ma forme »
- Créer de nouvelles infrastructures collectives, telle une piste tout terrain pour vélo
- Fédérer les organisateurs des marches Adep sur le territoire communal

Culture et vie associative

- Faciliter les rencontres entre associations et inventorier leurs besoins pour dégager des solutions de mutualisation
- Etablir un système de subsidiation équitable des associations
- Appuyer les actions du Centre Culturel Spa-Jalhay-Stoumont et permettre l'accès à la culture pour tous
- Mettre en place des tables de conversations en wallon en collaboration avec le Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont
- Créer une résidence d'artistes afin de développer et faciliter la créativité des artistes locaux et extérieurs à la commune

- Mettre en place des cours d'éveil artistique (musique, théâtre, arts plastiques ...) sur le territoire communal
- Éditer un carnet du Patrimoine de Stoumont en partenariat avec l'Agence Wallonne du Patrimoine
- Concrétiser la création du « plus petit musée du monde » - Musée du manganèse à Rahier

Démocratie et gouvernance

- Créer des budgets citoyens participatifs, dans le cadre d'appels collectifs afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés, selon des modes démocratiques
- Soutenir les commissions participatives mises en place et les élargir ponctuellement en fonction des thématiques abordées
- Renforcer la formation continue du personnel afin d'améliorer toujours plus le service aux citoyens et permettre aux agents de progresser dans leur carrière
- Filmer et retransmettre les conseils communaux sur les réseaux sociaux
- Organiser ponctuellement des conseils communaux décentralisés
- Organiser une information systématique des citoyens concernés par tout projet d'ampleur initié par la commune
- Accentuer la transversalité, la gouvernance, les synergies et la supracommunalité

S'intégrer à l'environnement

Eau

- Conserver la gestion communale du réseau de production et de distribution de l'eau
- Poursuivre les travaux de protection, de rationalisation et de modernisation des captages
- Majorer la prime à l'installation de citernes d'eau de pluie
- Préserver l'eau, sous toutes ses facettes, véritable fil conducteur du Parc naturel des Sources
- Assurer une gestion communale de l'assainissement autonome

Agriculture et ruralité

- Consolider la bonne collaboration, l'écoute et le soutien administratif à nos agriculteurs, en ce compris l'appui aux initiatives en lien avec l'agriculture en circuit court (maraichage, petit élevage, transformation fromagère ...)
- Sensibiliser toujours plus les citoyens au monde rural et aux produits agricoles de qualité en valorisant des circuits courts
- Consolider et élargir la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- Relancer une opération de développement rural (ODR), au terme du programme (PCDR) tel qu'approuvé jusqu'en 2020

Patrimoine forestier

- Garantir la pérennité sylvicole de notre patrimoine forestier et son rendement sur le long terme, en partenariat avec le Département Nature et Forêt
- Préserver la gestion durable de nos forêts (certification PEFC)

Nature

- Préserver et valoriser la nature et la biodiversité, en lien étroit avec les actions du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du Parc naturel des Sources
- Développer les 'maillages verts et bleus' via la réimplantation et la protection des haies, des arbres, notamment fruitiers, des zones de fauchage tardif, des mares, des cours d'eau et leurs berges, des zones humides, des grands et petits espaces verts naturels, ...
- Poursuivre le soutien aux projets Life (conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire)
- Promouvoir une charte de l'organisation des manifestations reprenant des consignes environnementales, dont la gestion des déchets et proposer une alternative pratique et durable aux gobelets à usage unique
- Mettre à disposition aux points de pique-nique, aires de repos, barbecue et lieux de manifestation des poubelles favorisant le tri sélectif

Énergie

- Elaborer un plan d'actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC), dans le cadre de la convention des Maires
- Compléter le cadastre énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux afin d'identifier les priorités d'investissement
- Promouvoir les énergies renouvelables (dont l'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics, le projet d'implantation d'un parc éolien pluricommunal en bord d'autoroute, mettant l'accent sur « les éoliennes citoyennes et communales », l'énergie hydroélectrique ...)
- Collaborer avec notre gestionnaire de réseau de distribution en vue du renouvellement complet des luminaires de notre parc d'éclairage public (vers la technologie LED avec variateur d'intensité la nuit)
- Développer progressivement un réseau de bornes électriques
- Encourager et assurer notre soutien aux initiatives telles le Repair Café, visant à partager, échanger et réparer l'outillage domestique pour en limiter la consommation

Finances

La situation financière des pouvoirs locaux est aujourd'hui complexe. En effet, les charges qui pèsent sur les communes sont de plus en plus importantes et ne sont pas ou peu compensées.

Nous poursuivrons donc dans la voie d'une gestion communale toujours plus dynamique, prudente, rigoureuse, inventive et recentrée sur les missions de base, tout en veillant à garantir la qualité des services essentiels offerts aux citoyens, le tout placé dans le cadre d'une vision d'équité fiscale.

A cet effet, la priorisation des investissements, la recherche de synergies communales et supracommunales, la recherche accrue de subsides et la maîtrise des coûts de fonctionnement feront à nouveau partie intégrante de notre gestion lors de cette nouvelle législature.

Le Collège Communal